



## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Procès-verbal du

4<sup>e</sup> CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du 22 janvier 2025, 18 h 30

À la bibliothèque de l'école de la Marelle

### Présences :

- Madame Mélanie Savoie, présidente
- Madame Aryane Dufresne Bernatchez, vice-présidente
- Madame Ariane Bélanger Fortin, parent
- Madame Mireille Veilleux, parent
- Madame Marie-Ève Cyr, parent
- Madame Émilie Bilodeau, parent substitut
- Madame Audrey Bilodeau, parent substitut
- Madame Sophie Masson, personnel enseignant
- Madame Marie-Claude Nicole, personnel enseignant
- Madame Catherine Chabot, personnel enseignant
- Monsieur Éric Lavoie, directeur
- Madame Claire Gagnon, personnel du service de garde
- Madame Andréanne Samson, personnel de soutien
- Monsieur Dave Ouellet, représentante de la communauté
- Monsieur François Gagnon, représentante de la communauté substitut
- Madame Marie-Claude Fournier, représentante de l'OPP

### 1. Mot de bienvenue de la présidente et vérification du quorum

Ouverture de la séance à 18 h 37 et vérification du quorum. Madame Mélanie Savoie souhaite la bienvenue à tous. Madame Savoie préside la rencontre.

Monsieur Éric Lavoie se présente. Il a débuté lundi dernier. Monsieur Lavoie nomme que la sécurité et le bien être des élèves font partie de ses priorités.

Les membres du CÉ se présentent. Madame Claire Gagnon a discuté avec Andréanne Samson et cette dernière souhaiterait être remplacée sur le conseil d'établissement puisqu'elle n'est jamais présente aux rencontres. Monsieur Lavoie en discutera avec les membres du personnel de soutien en vue de la remplacer.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-2025-01-22  
#01

Madame Savoie fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par Marie-Ève Cyr et appuyée par Aryane Dufresne Bernatchez.

<p><b>CÉ-2025-01-22 #02</b></p>	<p><b>3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre</b></p> <p>Une correction est à faire dans le procès-verbal de la dernière rencontre : Point 8 : Uniquement les élèves de 6<sup>e</sup> année ont 4 micro-ondes.</p> <p>L'adoption est proposée par Marie-Ève Cyr et appuyée par Sophie Masson.</p>	
	<p><b>4. La parole au public</b></p> <p>Madame Savoie précise que les parents substitués n'ont pas le droit de vote. Lorsqu'elles ne remplacent pas un membre du CÉ, elles n'ont pas droit de parole sauf dans ce point (parole au public).</p> <p>Aucun public n'est présent. Madame Émilie Bilodeau (parent substitué) n'a pas de point à ajouter.</p>	
	<p><b>5. Mot du représentant de la communauté</b></p> <p>Monsieur François Gagnon va communiquer avec monsieur Dave Ouellet pour que celui-ci lui partage les informations à communiquer au CÉ lorsqu'il est absent.</p>	
	<p><b>6. Mot du Comité de parents</b></p> <p>Plusieurs parents ont été présents à la conférence qui a eu lieu hier (sur le bien-être parental). Une prochaine conférence sera organisée (le 18 mars), sur la santé des enfants avec une sommité en la matière.</p> <p>Il a été question à la rencontre du Comité de parents du sondage pour l'école alternative à l'Étincelle. La réponse a été très positive.</p> <p>Madame Masson demande si le nombre d'enfants préinscrits est important. Le nombre n'est pas connu.</p> <p>La situation doit être évaluée. Est-ce que l'ouverture de cette école règle le problème de nombres de places dans le Pôle 2? Le projet débiterait en septembre 2026.</p> <p>Madame Bilodeau mentionne que l'information envoyée aux parents était insuffisante. L'information a déjà été transmise au comité fondateur de l'école alternative et sera transmise au CSS.</p> <p>Il y aura une élection dans 3 des districts pour les représentants au conseil d'administration. Il n'y a pas d'élection dans notre district, mais si personne ne se présente dans un district, il serait possible que quelqu'un d'un autre district se présente.</p> <p>Épreuves de juin 2024 : les résultats sont bons, il n'y a pas beaucoup de différence avec les moyennes du CSS et de la province. Les résultats de l'anglais enrichi</p>	

	<p>seront partagés éventuellement. Madame Veilleux déposera le document pour consultation.</p> <p>Le comité de transport a mentionné qu'une nouvelle norme est en vigueur. Des traceurs GPS devront être installés sur les autobus qui se déplacent à plus de 21 km d'une école. Certains transporteurs ont décidé de ne pas se conformer à ces normes. Cela peut diminuer le nombre de transporteurs disponibles pour les sorties, ou augmenter le coût du transport. Des clarifications seront apportées.</p> <p>Nomination d'un parent pour recevoir un prix de mérite pour la fédération des comités de parents : le nom devra être donné en mars. Madame Savoie propose que Mireille Veilleux soit recommandée.</p> <p>Madame Savoie propose que madame Veilleux transmette le formulaire à madame Bélanger-Fortin, qui le complètera.</p> <p>Un deuxième nom pourra être transmis.</p> <p>La lettre qui a été rédigée par le CÉ concernant la journée du 30 septembre ainsi que la lettre du comité de parents seront acheminées à la Fédération des comités de parents.</p>	
	<p><b>7. Mot de la représentante de l'OPP;</b></p> <p>a) Suivi des activités;</p> <p>L'atelier donné par le centre sur l'intelligence émotionnelle en ligne aura lieu le 28 janvier. L'information a été envoyée aux parents le 21 janvier. L'atelier est en ligne, mais les parents sont invités à l'école pour qu'un échange entre parents suive la rencontre. Madame Veilleux a suggéré d'utiliser son ordinateur, car le réseau sans fil interne fonctionne bien sur celui-ci.</p> <p>Il y a déjà quelques inscriptions. Madame Savoie précise qu'il serait pertinent que les membres du CÉ soient présents. Un rappel sera envoyé par courriel et un mot sera mis sur Facebook. Madame Fournier achètera des biscuits et apportera du café ou du thé. Les achats pourront être remboursés par le budget du conseil d'établissement. Cela devra être confirmé avec monsieur Lavoie.</p> <p>Les membres du personnel qui seront à l'école le 28 janvier pour l'activité sur l'identité numérique seront madame Katie, enseignante de 1<sup>re</sup> année et madame Jade, enseignante de 2<sup>e</sup> année. Elles se relayeront pour cette soirée.</p> <p>Il n'y a pas eu de proposition du côté de l'école ni de demandes de parents pour d'autres projets. Certains parents sont en train de monter des projets. Marie-Ève Cyr a trois projets à proposer. Elle les présentera à la prochaine rencontre du CÉ.</p>	

<p><b>CÉ-2025-01-22 #03</b></p>	<p><b>8. Mot du service de garde</b></p> <p>Madame Claire Gagnon présente brièvement le programme des activités du service de garde. Le document a été déposé. Il sera approuvé lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Un sondage a été réalisé pour la semaine de relâche. 56 enfants doivent être inscrits. Une moyenne de 22 enfants par jour sont inscrits. Le service de garde sera donc fermé pendant la semaine de relâche. À la suite des inscriptions, le minimum d’inscriptions n’a pas été atteint. Le CÉ approuve la fermeture du service de garde.</p> <p>Proposé par Sophie Masson. Appuyé par Marie-Ève Cyr.</p> <p>Madame Bilodeau questionne le coût d’inscription qui est élevé selon elle. Madame Claire Gagnon explique que le minimum est demandé pour les frais d’activités (environ 3 \$) afin que les coûts ne soient pas trop grands.</p> <p>Madame Savoie discutera avec monsieur Lavoie des enjeux en lien avec les surplus qui sont faits par le service de garde.</p> <p>Madame Claire Gagnon présente le projet de l’enseignante en éducation physique à l’école secondaire de Saint-Charles (et maman d’un enfant de 4<sup>e</sup> année à l’école de la Marelle). Celle-ci organise un projet de voyage en Afrique (Gratitude pour l’Afrique). Des dons sont demandés (jouets, livres, etc.). Une vidéo pourrait aussi être faite par des élèves. À son retour, elle fera une présentation aux élèves de l’école.</p> <p>Une lettre sera envoyée aux parents pour demander des dons volontaires et demander l’autorisation de voir apparaître les enfants sur des photos et vidéos. Pour les parents qui auront donné leur autorisation pour les photos et vidéos, de courtes vidéos seront faites au service de garde (par exemple, pour que les élèves expliquent pourquoi ils aiment leur école). Un montage vidéo sera fait par madame Blais.</p> <p>Le service de garde serait responsable de la gestion du projet.</p>	
<p><b>CÉ-2025-01-22 #04</b></p>	<p>Proposé par Claire Gagnon. Appuyé par Marie-Ève Cyr.</p> <p>Madame Cyr demande un suivi par rapport à l’utilisation des micro-ondes. Une diminution a été observée chez les plus petits, mais pas chez les grands. Les éducatrices ont diminué la longueur de leur réunion d’équipe afin d’avoir plus de</p>	

	<p>temps pour réchauffer les lunches. Cela fonctionne assez bien, mais les réunions sont très courtes et rapides. Madame Gagnon trouve que cela se passe très bien.</p> <p>Madame Bilodeau questionne madame Gagnon sur le temps accordé au diner. Les plus vieux dinent très rapidement pour sortir à l'extérieur. Les éducatrices font un bon suivi pour s'assurer que les enfants mangent tous suffisamment.</p>	
	<p><b>9. Suivi du budget</b></p> <p>Madame Savoie explique que le ministère de l'éducation exige actuellement une optimisation des dépenses.</p> <p>Il y a donc une interdiction de dépenses jusqu'au 1<sup>er</sup> avril concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les formations du personnel hors convention (comme les congrès);</li> <li>-le temps supplémentaire rémunéré du personnel administratif;</li> <li>-les activités de reconnaissance;</li> <li>-le mobilier, outillage et autres.</li> </ul> <p>Il ne sera donc pas possible cette année de faire l'achat d'un conteneur. La demande a cependant été entendue.</p> <p>Madame Ménard, la directrice des ressources financières du CSS, confirme que pour un montant de cet ordre, avec l'accord de la direction, il serait possible d'acheter un conteneur avec les surplus générés par le service de garde. Des normes sont à respecter pour l'achat d'un conteneur (emplacement, sécurité des élèves, etc.). Il est nécessaire de passer par la direction des ressources matérielles et les ressources financières. Un appel d'offre est nécessaire pour les achats de plus de 5 000 \$.</p> <p>Madame Cyr a débuté des démarches pour le don d'un conteneur. Elle poursuit ses démarches.</p> <p>Monsieur Lavoie mentionne que la demande faite pour le gymnase double a été refusée. Madame Veilleux explique que la demande pourrait être présentée de nouveau, mais qu'elle sera encore refusée. Il n'y aura pas d'agrandissement à court terme, car il reste des locaux disponibles sur le territoire.</p>	
	<p><b>10. Suivi plateau de deck hockey</b></p> <p>Une soumission a été faite par ProFab (13 000\$). Cette compagnie a été approchée par monsieur Carol Gravel car ils ont été responsables des filets de la patinoire de Beaumont. Monsieur Lavoie va valider s'il est nécessaire d'aller chercher d'autres soumissions. Monsieur Gravel est absent de l'école jusqu'à la semaine de relâche. Madame Cyr va vérifier si d'autres entreprises pourraient être contactées. Madame Bilodeau a aussi des contacts et collaborera avec madame Cyr pour les démarches.</p>	

	<p>Monsieur Lavoie pourra éventuellement approcher monsieur le maire et le responsable des loisirs pour qu'une partie de la facture soit assumée par la municipalité. Monsieur Bolduc avait suggéré qu'une présentation du dossier soit faite par les élèves lors d'un conseil municipal. Un document pour le dépôt du projet devra être préparé à l'avance.</p> <p>Le conseil d'établissement doit approuver le prêt des locaux à l'extérieur des heures d'école. Il serait important de revoir ces informations. Est-ce que des montants sont donnés pour l'utilisation des locaux? Est-ce que le ménage suite à l'utilisation est défrayé par la municipalité? Ce point est à ramener au prochain CÉ.</p>	
<p><b>CÉ-2025-01-22 #05</b></p>	<p><b>11. Approbation de la grille-matières</b> L'anglais intensif est reconduit. Il y aura deux groupes. Monsieur Bolduc a consulté les enseignants, qui ont approuvé la grille-matière. Le statut quo est recommandé pour la prochaine année. Les inscriptions auront lieu sous peu. À la suite de l'inscription, la formation des groupes sera faite.</p> <p>Approuvé par Aryane Dufresne Bernatchez. Appuyé par Marie-Ève Cyr.</p>	
	<p><b>12. Suivi des projets de financements</b></p> <p>Il sera nécessaire de faire un document avec tous les projets de financement (marché de Noël, Course des Moulins, autres campagnes de financement). Ce document devra expliquer à quoi servira l'argent amassé.</p>	
	<p><b>13. Sujets divers d'information</b></p> <p><b>a) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;</b></p> <p>Monsieur Lavoie explique que le plan de lutte sera actualisé avec l'équipe-école. Des comptes doivent être rendus lorsque des événements (violence physique, violence sexuelle, etc.) se produisent dans l'école. Une plateforme permet de déclarer ces événements. Le ministère a uniformisé les exigences pour toutes les écoles.</p> <p>L'objectif est d'uniformiser les pratiques, de conserver l'approche positive tout en prévoyant des gradations dans les interventions.</p> <p>Le plan de lutte avait été mis en place, mais les interventions n'ont pas été notés et répertoriés. Il n'est pas possible pour l'instant de faire un suivi. Il est nécessaire d'établir un moyen de valider l'efficacité des moyens mis en place (document de dénombrement) afin d'être en mesure d'analyser les résultats.</p>	

Madame Catherine Chabot confirme qu'il serait important d'avoir une ligne directrice plus claire. Que faire si telle intervention ne fonctionne pas? Quelles sont les prochaines étapes?

**b) Suivi marché de Noël;**

Les parents de l'OPP ont demandé à être plus impliqués comme pour l'année précédente. Madame Savoie mentionne toutefois que cela doit faciliter le travail des enseignants et non être un fardeau.

3000 \$ de profits ont été faits. Pour les années futures, il faudra aussi mieux préparer le matériel à l'avance.

**c) Suivi sommet musical;**

Il s'agissait de la 2<sup>e</sup> édition, 7 élèves de l'école La Marelle (de la 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) ont participé à l'activité mise en place par M. Charles et Mme Karina, spécialistes en musique. L'évènement a été apprécié des élèves participants et de leurs organisateurs.

**d) Suivi propreté de l'école;**

Une visite d'inspection a été faite en novembre. Les horaires ont été revus et les employés ont été encadrés davantage. Une seconde inspection sera réalisée le 23 janvier. Le contrat de la firme se termine cette année. L'amélioration est significative. À la semaine de relâche, des travaux seront faits dans les salles de bain.

**e) Suivi atelier anxiété du 17 décembre;**

L'activité du 17 décembre semble avoir été appréciée de la part des 10 parents présents. Mme Audrey ira dans certaines classes de l'école pour y faire des activités en lien avec le sujet de l'anxiété. Les interventions seront adaptées en fonction de l'âge des groupes.

**f) Course des Moulins;**

Madame Fournier rappelle que la Course des Moulins aura lieu le 10 mai pour la 10<sup>e</sup> édition. Madame Dufresne Bernatchez est responsable des liens avec les entreprises. La municipalité offre 750 \$, ce qui couvre le prix des dossards. Le 2<sup>e</sup> montant à prévoir est pour les médailles. Quatre autres commanditaires ont donné des montants de 500 \$ et leurs noms seront imprimés sur les dossards. Des commanditaires sont encore recherchés (le plan de visibilité sera déposé sur le Teams). Madame Fournier est en train de préparer un « Guide du participant ».

	<p>375 personnes ont participé l'an dernier. Le maximum pour cette année est de 400. Les inscriptions débutent le 1<sup>er</sup> avril.</p> <p>Des bénévoles sont encore recherchés pour le jour de la course.</p> <p>Madame Veilleux rappelle que les détails de ce qui sera fait avec l'argent amassé doivent être présentés à l'avance. Il est nécessaire d'être plus précis que « l'achat de matériel pour les activités sportives » (il serait nécessaire de le préciser lors d'une prochaine rencontre). Madame Marie-Claude Nicole rappelle que l'argent a déjà servi à acheter des claviers pour la musique ou du matériel autre que sportif.</p> <p>Monsieur Lavoie demande si c'est la course des Moulins qui paiera les filets pour le deck hockey. Cela sera à vérifier.</p> <p>Il faudra, dans une prochaine rencontre, redéfinir l'orientation. Est-ce que la course sert uniquement à payer du matériel sportif ou des sorties sportives? Une liste pourrait être faite pour définir les besoins (sorties sportives, activités culturelles, etc.) Cela pourrait faire l'objet du sondage que le CÉ doit faire auprès des élèves.</p>	
	<p><b>14. Approbation des sorties scolaires 2024-2025</b></p> <p>Le document sera approuvé au prochain CÉ. Les membres du CÉ sont invités à le lire sur Teams d'ici la prochaine rencontre.</p> <p>Madame Dufresne Bernatchez rappelle que les parents ont demandé d'être informés à l'avance pour les sorties.</p>	
<p><b>CÉ-2025-01-22 #06</b></p>	<p><b>15. Approbation photographie 2025-2026;</b></p> <p>Monsieur Lavoie demande si le CÉ est satisfait du photographe de cette année. Les enseignantes proposent de vérifier avec une autre entreprise qui pourrait prendre des photos plus naturelles dans la classe ou à l'extérieur de l'école (compagnie Photos repensées). Madame Dufresne Bernatchez communiquera avec une photographe (Josianne). Le troisième choix sera Belco, qui ont fait les photos cette année.</p> <p>Proposé par Mélanie Savoie. Secondé par Mireille Veilleux.</p>	



	<b>16. Date de la prochaine rencontre</b>  La prochaine rencontre aura lieu le 26 février 2025 à 18 h 30. Madame Émilie Bilodeau sera absente.	
<b>CÉ-2024-12-04 #07</b>	<b>17. Levée de la séance</b>  Il est proposé par Marie-Ève Cyr et appuyé par Ariane Bélanger-Fortin de lever la séance à 20 h 44.	

---

Éric Lavoie, directeur

---

Mélanie Savoie, présidente